



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

VESTI BOUTIQUE ME VOILA !

En règle générale les initiatives, notamment lorsqu'elles sont à vocation humanitaire, sont accueillies à bras ouverts.
En voilà une aujourd'hui qui vient de faire son apparition à la Maison d'Arrêt de Grasse de la plus **INATTENDUE** des manières :

UN AFFICHAGE SAUVAGE SUR LA PORTE D'ACCES N°27 !



DE QUOI S'AGIT T'IL ?

L'association visiblement à l'initiative de cette opération rentre parfaitement dans les prérogatives qui sont les siennes mais cela n'a pu se faire sans l'aval de la Cheffe d'établissement.

**LES PERSONNELS AINSI QUE LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
AURAIENT AIME EN ÊTRE INFORMES AU PREALABLE NOTAMMENT
LORSQUE LE FONCTIONNEMENT DE LA DETENTION EN EST IMPACTE !**

**Et pourtant l'occasion en était donnée lors du prochain CSA du 13 octobre 2023. Or,
l'ordre du jour ne fait pas mention de cette nouveauté alors qu'elle aurait pu être
annoncée et discutée !**

IL EST A PREVOIR :

- Un alourdissement de la charge de travail pour les surveillants postés et /ou postes fixes.
- Une augmentation des mouvements de circulation des personnes détenues dans un contexte de pénurie de personnels.

FO Justice déplore ces décisions brutales qui s'abattent sur les surveillants et viennent pénaliser un peu plus leurs conditions de travail suffisamment difficiles.

FO Justice y voit de nouveau un message clair qui consiste à mettre à l'écart les représentants du personnel et une volonté de rejeter le dialogue social, toujours davantage.

FO Justice déplore à nouveau que les décisions se prennent à l'unilatérale et que les Organisations Professionnelles soient mises systématiquement devant le fait accompli.

